

**INSTRUCTION ET ENTRAINEMENT
DU 299ème REGIMENT D'INFANTERIE
EN 1994**

Première partie : L'INSTRUCTION EN 1994

GENERALITES

Chapitre 1 : L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

Chapitre 2 : ACTIVITES FACULTATIVES

Deuxième partie : MEMENTO DE L'INSTRUCTEUR

Chapitre 3 : ECHEANCIER-TYPE D'ORGANISATION

Chapitre 4 : PRINCIPES D'ORGANISATION

Chapitre 5 : LE CADRE D'ACTION

Chapitre 6 : CATALOGUE DES MISSIONS

PREMIERE PARTIE

L'INSTRUCTION EN 1994

Référence :

Directive 1/94/RMDM-CMD LYON/BFI/RES du 1er Décembre 1993 : planification des activités en 1994.

Note 93022490/EM RMD.CMD/BFI/RES du 27/12/1993 : Rallye des cadres de réserve de la CMD LYON

Note 93022493/EM RMD.CMD/BFI/RES du 27/12/1993 : Concours de tir des cadres de réserve de la CMD LYON

GENERALITES

PRINCIPES DIRECTEURS

- Appliquer l'effort d'instruction sur l'emploi de mobilisation,
- enseigner seulement l'essentiel et l'indispensable pour l'acquisition des capacités requises par l'emploi,
- fidéliser les cadres et les spécialistes par des mesures d'indemnisation appropriées.

ORIENTATIONS 1994

Les forces de réserve doivent être en mesure d'affronter les nouvelles formes de la menace au même titre que les formations d'active, et prendre en compte l'évolution du combat vers les zones urbaines. (Voir chapitre 5 LE CADRE D'ACTION).

Il est nécessaire de repenser l'instruction selon ces grandes orientations, et d'évoluer vers un aspect plus dynamique des activités opérationnelles : rallye, tir, combat en zone urbanisée, etc.

L'augmentation considérable des délais de mise sur pied permet de mettre l'accent sur l'instruction du personnel plutôt que sur sa capacité à se mobiliser rapidement.

L'alimentation des forces de réserve par des MDR récemment issus du service actif réduira la nécessité de les instruire : pendant la durée de leur affectation, ils pourront vivre sur l'acquis du temps de service.

Par conséquent, priorité à :

- l'instruction des cadres. Ils doivent à tout niveau constituer des équipes homogènes, compétentes, aptes à prendre en main la troupe et à mettre en oeuvre les matériels ;
- l'instruction des MDR spécialistes nécessaires au fonctionnement de certaines cellules.

Les convocations sélectives ont priorité sur les convocations verticales.

CHAPITRE 1

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

1.1 L'INSTRUCTION COLLECTIVE

L'instruction collective est obligatoire et soldée:

Elle s'effectue lors des convocations sélectives ou verticales.

Elle a pour but la préparation des différents niveaux à l'exécution de leur mission de mobilisation.

1.1.1 NIVEAUX DE RESPONSABILITE

Niveau 1 : commandement et mise en oeuvre du régiment
Chef de corps et état-major.

Niveau 2 : commandement d'unité élémentaire et des appuis
Commandants d'unité, officiers adjoints, chefs d'éléments d'appui.

Niveau 3 : exécution de la manoeuvre
Chefs de section ou de peloton, sous-officiers adjoints.

Niveau 4 : commandement de la troupe
Chefs de groupe, chefs de patrouille, chefs d'engins.

1.1.2 OBJECTIFS D'INSTRUCTION

a) Objectifs communs

- être apte à mettre en oeuvre des savoir faire collectifs simples, adaptés aux missions de la formation,
- améliorer les techniques de commandement des cadres,
- développer la cohésion horizontale (entre cadres de même niveau).

b) Objectifs particuliers

1er objectif

Amener les équipes des niveaux 1 et 2 à maîtriser la mise en oeuvre de leur formation.

L'exercice PC TRANS RGT est le rendez-vous annuel d'évaluation et de perfectionnement.

2ème objectif

Entretenir et développer les connaissances techniques et les capacités physiques des niveaux 3 et 4.

* Le rallye, désormais conçu comme une épreuve opérationnelle du niveau unité élémentaire, est parfaitement adapté au besoin, ainsi que le challenge tir-course d'orientation.

Ces deux activités constituent désormais la structure permanente et fondamentale au sein de laquelle chaque cadre agit, comme équipier ou comme instructeur selon son niveau de responsabilité.

* Les convocations spécifiques ont pour but de compléter l'entraînement tactique spécialisé. Exemples :

- cadres des sections d'appui : entraînement avec leur formation homologue du 99ème RI ;
- chefs de section combat : manoeuvre de la section en zone urbanisée ;
- chefs de groupe combat : combat dans les localités et mise en oeuvre d'un point de contrôle.

3ème objectif

Préparer la mise sur pied de la formation. Cet objectif n'est pas prioritaire.

L'entretien du dossier mobilisation est confié à un officier de l'état-major, sous contrôle du chef de corps.

1.1.3 NATURE DES CONVOCATIONS

Les définitions et abréviations ci-dessous doivent être employées à l'exclusion de toutes autres.

a) Convocations sélectives (CS)

- But Instruire les cadres et les MDR spécialistes dans leur fonction de mobilisation.
- Types
 - CS1 Cadres de l'état-major.
 - CS2 Cadres des unités élémentaires :
 - CS2 chefs de groupe/patrouille/engin.
 - CS2 chefs de section/peloton.
 - CS2 commandants d'unité.
 - CS2 compagnie/escadron.
 Une CS2 peut concerner une seule unité, ou tout ou partie des unités du régiment.
 - CS3 Spécialistes (transmissions, armes lourdes).

b) Convocations verticales (CV)

- Buts
 - En l'absence de troupe de manoeuvre d'active, permettre aux cadres de contact de commander.
 - Vérifier l'aptitude d'une formation à se mettre sur pied.
- Types
 - CVR Tous les cadres et MDR d'un régiment.
 - CVUE Tous les cadres et MDR d'une unité élémentaire.

1.1.4 PROGRAMME 1994

Pour son instruction et son entraînement le 299° RI dépend directement de l'Etat-Major de la CMD LYON.
Dates, effectif convoqué, moyens majeurs : se rapporter au programme détaillé diffusé par ailleurs.

a) Equipes Rallye

Participation de 2 équipes conformes à la finale de la CMD. Fiches d'engagement à la CMD pour le 22/03.
Une équipe : 6 cadres (1 cdt d'unité ou adjoint, 2 ou 3 chefs de section, 2 ou 3 chefs de groupe), avec possibilité de 2 remplaçants (1 OR, 1 SOR).
Epreuves : déplacements, tirs (jour/nuit), épreuves techniques, épreuves tactiques (théorie/pratique).

b) Equipes Tir

Participation de 2 équipes conformes à la finale de la CMD. Fiches d'engagement à la CMD pour le 22/03.
Une équipe : 3 OR dont 1 de moins de 35 ans et 3 SOR dont 1 de moins de 35 ans, avec possibilité de 2 remplaçants (1 OR, 1 SOR âgés de moins de 35 ans).
Epreuves : CO 1h puis tir PA (individuel, furtif, 25m) puis marche chrono 1km puis tir FAMAS (équipe).

c) Pour une durée n'excédant pas 36 heures hors des limites de la garnison

- 3 CS2 Commandants d'unité.
- 1 CS2 Niveaux 1 et 2 : exercice PC TRANS RGT.
- 1 CS2 Niveau 3 (chefs de section combat).
- 1 CS2 Niveau 4 (chefs de groupe combat), avec participation des chefs de section combat.
Troupe de manoeuvre d'active instruite fournie par le 99° RI.
- 1 CS2 Préparation de la CS2 niveau 4.
 - reconnaissance terrain par les cadres instructeurs et les responsables du soutien,
 - entraînement des chefs de groupe combat.
- 1 CS2 Escadron : reconnaissance, surveillance.
- 1 CS2 Cérémonies de la Fête Nationale, le 13 Juillet.
Sur ordre de la CMD uniquement : participation à la prise d'armes et au défilé.

d) Autres activités obligatoires

- Ecole à feu AML 90 et 106 SR : centralisée par la CMD, à Canjuers (4 au 6 octobre 94).
- SML (EPT, ELO, ch. de pièces) : participation à une école à feu de la SML du 99° RI.
- SER : entraînement avec la SER du 99° RI lors d'un séjour en camp.

1.2 L'INSTRUCTION INDIVIDUELLE**1.2.1 STAGES D'APTITUDE A L'EMPLOI**

Les stages ont pour objet de faire acquérir au cadre une meilleure qualification dans son emploi de mobilisation, présent ou futur.

Programme 1994

			<u>Places</u>	
			<u>demandées</u>	
04-08 Juillet	INF 110	Officier supérieur INF MOTO	0	EAI Montpellier
18-29 Juillet	INF 130	Commandant d'unité INF MOTO	2	EAI Montpellier
04-15 Juillet	INF 140	Chef de section INF MOTO	3	EAI Montpellier
30/05-10/06	INF 332	BAS2 (UV2) CDO MOTO	3	EAI Montpellier
06-10 Juin	TTA	BAS2 (UV1) Stage prépa UV2	non défini	22° RI Lyon

1.2.2 PARTICIPATION INDIVIDUELLE A CERTAINES ACTIVITES DU 99ème RI.

La participation individuelle à certaines activités du 99° RI a pour but de perfectionner le cadre, et de lui faire vivre des activités conduites par des cadres professionnels au rythme de l'active.

La participation est provoquée, soit par le 99° RI en fonction de ses besoins, soit par le cadre de réserve qui exprime ses desiderata.

Programme 1994

11-15 Avril	PC DIV 99°RI	2 officiers supérieurs ou capitaines anciens.
Dates à définir	selon desiderata	budget global 25 journées soldées.

CHAPITRE 2**ACTIVITES FACULTATIVES**

Les activités facultatives ne sont pas soldées.

Objectif : entretenir et développer

- la condition physique,
- la cohésion et de la motivation.

Ces activités doivent appliquer les dispositions du MEMENTO DE L'INSTRUCTEUR (échancier de montage, ciblage, contenu de l'instruction, etc.), et être préparées avec le même soin et le même souci de sécurité que les activités obligatoires (utilisation du guide d'organisation "DOSSIER D'EXERCICE").

PROGRAMME 1994**a) Activités à dominante opérationnelle**

12-13 Mars Entraînement tous cadres, se déroulant à la suite de la CS2 Chefs de section :
 - tir à Vancia l'après-midi,
 - raid de nuit.

b) Activités à dominante physique

07-08 Mai Raid tous cadres "ARDECHE 94"
 Objectif : test physique et cohésion.
 1er jour : raid à pied et bivouac ; 2ème jour : descente de l'Ardèche en canoë.

 Raids et compétitions hors 299° RI :
 Possibilité de participer sur invitation ou sur inscription, individuellement ou en équipe,
 en France et à l'étranger.

c) Activités à dominante relationnelle

 Activités organisées par le 99° RI (remises de fourragère, bal du régiment, etc.) :

04-05 Juin ?? Journées Portes Ouvertes du 99° RI
 Participation à la cérémonie d'ouverture, et permanence au stand du 299° RI.
 Exposition de matériels du régiment, buvette.

2° quinz. juin Soirée de détente avec familles et invités.

Novembre Cérémonie du souvenir de l'association des anciens du régiment.

DEUXIEME PARTIE
MEMENTO DE L'INSTRUCTEUR

La mission permanente de tout cadre militaire est d'instruire ses subordonnés.

L'essentiel de la réussite dépend de la pertinence et de la qualité de la préparation.

Ce mémento a pour but d'aider le cadre à s'améliorer sans cesse dans son rôle d'instructeur.

CHAPITRE 3

ECHEANCIER-TYPE D'ORGANISATION

L'échéancier ci-dessous est celui d'une convocation "lourde", obligatoire ou facultative.

Il peut être adapté en cas de convocation légère : contracter/simplifier selon la lourdeur et l'absence de Mdr.

- IMPORTANT !!**
- A partir de J-45 compris, il n'est pas contractable.
 - L'OM a besoin d'un délai de 5 à 8 jours ouvrés avant toute échéance le concernant.
 - Les grands rendez-vous de l'organisateur sont inscrits en gras.

Ech.	Expéd.	Destinataire	DOCUMENTS A FOURNIR	TACHES DE L'INSTRUCTEUR
				<u>1 - ELABORATION DU PROJET</u>
M-9				<ul style="list-style-type: none"> - A - FAISABILITE DU PROJET : contenu, moyens majeurs, contacts, reconnaissances, disponibilité des soutiens extérieurs, etc. - B - MISE EN FORME DU PROJET : - ébauche du dossier d'exercice, - validation du projet par CDC.
M-5	O.M.	Convoqués Fournisseurs	Préavis de convocation+courrier info Convocation des noyaux actifs	<-- Rédaction lettre d'information. <-- Liste des noyaux actifs.
M-4	CDC	C.M.D.	EBAUCHE M-4 DU PROJET	<-- Réunion CMD (validation du projet)
				<u>2 - REALISATION</u>
J-120	O.M.	Enseignants	Ordres de convocation	<ul style="list-style-type: none"> - A - MONTAGE <-- Liste des convoqués
J-90	O.M.	Non-enseignants	Ordres de convocation	
J-60	Régt O.M.	C.M.D. C.M.D.	MAQUETTE M-2 DU DOSSIER - Demande de déstockage - Avis de manoeuvre, NOTAM	<-- Maquette du dossier d'exercice
J-45	O.M.	Fournisseurs	NOTE DE SERVICE DU 99° RI.	<-- Note d'organisation du 299° RI.
J-30	CDC	C.M.D.	DOSSIER D'EXERCICE 299° RI	<-- Dossier d'exercice finalisé
J-15				Contrôle de la réalisation des moyens demandés, et ajustements éventuels.
J	O.M.	C.M.D.	C.R. de convocation	- B - CONDUITE DE LA CONVOCATION, fiches d'évaluation et debriefing à chaud.
J+8	O.M.	C.M.D.	C.R. d'activité (participation-coût)	<u>3 - SYNTHESE APRES REALISATION</u>
				<ul style="list-style-type: none"> - Absentéisme, fiches d'évaluation, critique du déroulement, etc. - Projets de lettres de remerciement. - Projet de CR du CDC à son autorité. - Validation par le CDC.
J+15	CDC	Intéressés	Lettres de remerciement	
J+30	O.M. CDC	C.M.D. C.M.D.	C.R. technique de mise sur pied C.R. du CDC	Archivage du dossier.

CHAPITRE 4

PRINCIPES D'ORGANISATION

Ces principes s'appliquent à toute action d'instruction : séance en salle, atelier sur le terrain, convocation complexe de plusieurs jours, etc.

4.1 PROCESSUS D'ORGANISATION

1° PREPARATION INTELLECTUELLE

Non déléguable, elle est du domaine du chef (au minimum : chef de section/peloton).

- 1° Situation pédagogique de départ.
- 2° Etude de la documentation.
- 3° But et raison d'être de la séance.
- 4° Point(s) à traiter et élaboration du CATALOGUE DES SAVOIR-FAIRE.
- 5° Point ou aspect dominant (axe d'effort).

2° ELABORATION DU CONTENU

1° Programmation

Séquences d'instruction, déplacements, repos, alimentation, etc.

2° Choix pédagogique

Choisir la méthode pédagogique adaptée à chaque séquence d'instruction (= didactique, interrogative, démonstrative, active).

3° Contrôle qualité (check-list)

- créer l'intérêt (centrer sur l'aspect combat, montrer l'importance de la séance),
- partir du connu,
- se mettre à la portée des élèves.
- faire travailler tout l'effectif,
- contraindre à un effort personnel,
- contrôler l'acquisition de la connaissance, du savoir faire.

3° MONTAGE

- Reconnaître le terrain : choisir un lieu adapté aux besoins de l'instruction.
- Monter le DOSSIER D'EXERCICE.
- Rédiger la NOTE D'ORGANISATION.

4° PREPARATION DES SUBORDONNES

Préparer les cadres subordonnés à leur rôle (instructeur, soutien, plastron, etc.).

5° CONDUITE ET DEBRIEFING(S)

7° SYNTHÈSE ET COMPTE RENDU

4.2 CATALOGUE DES SAVOIR-FAIRE

- Ne retenir qu'une à deux missions-types par niveau,
- définir les savoir-faire tactiques et techniques indispensables de ces missions-types,
- regrouper les modes d'action et les connaissances par matière.

4.3 LES CLES DE LA REUSSITE

La réussite dépend pour l'essentiel du contenu (qualité, densité) et de l'adhésion des participants.

Une séance réunira toutes les chances de réussite si elle :

- est minutieusement préparée,
- est conduite par un instructeur compétent et bon pédagogue (être simple, se limiter à l'essentiel),
- ne vise qu'un niveau et qu'un objectif d'instruction à la fois (pas de saupoudrage des connaissances),
- se limite strictement aux connaissances directement utilisables dans l'emploi mobilisation,
- se déroule selon un ordre logique et progressif (fil conducteur),
- se vit à un rythme soutenu mais laissant aux participants le temps nécessaire à l'assimilation,
- ne comporte pas de temps mort : planification réaliste et détaillée (activités, mouvements, repos),
- respecte scrupuleusement les horaires (prévoir des "marges de recalage").

4.4 IMPERATIFS A RESPECTER

4.4.1 LA SECURITE

- la sécurité des personnes passe avant tout, sans aucune exception ;
- immédiatement après vient la sécurité des biens (matériels mis en œuvre, propriété d'autrui, etc.).

4.4.2 LES AUTRES IMPERATIFS

- respect des contraintes extérieures, y compris celles qui n'étaient pas prévues (=> ordre de conduite),
- simplicité, réalisme, cohérence du fil conducteur et de l'adversaire,
- mission(s) appartenant au catalogue des missions du niveau instruit,
- exécution raisonnablement proche des conditions du combat, sans excès.

4.5 TYPES D'EXERCICES ET PEDAGOGIE CORRESPONDANTE

Les exercices programmables sont en gras.

Niveau	Domaine d'instruction	Objectif	Types d'exercices	Pédagogie type
Individu, binôme.	Actes réflexes Actes élémentaires Missions particulières	Acquisition de REFLEXES individuels/collectifs	SEANCE D'INSTRUCTION INDIVIDUELLE	1° Démonstration 2° Application
	Actes élémentaires collectifs		EXERCICE PREPARATOIRE TECHNIQUE	
Groupe, section.	Exécution raisonnée des MISSIONS : - compréhension de l'ordre, - raisonnement, - ordre initial, - ordres de conduite.	Acquisition de SOLUTIONS MOYENNES	EXERCICE PREPARATOIRE TACTIQUE	1° Séance préparatoire (cadres) 2° Application terrain : avec troupe plastron dirigé
	REALITES DU COMBAT	ADAPTATION terrain ennemi moyens dans les conditions de vie en campagne	EXERCICE DE CONDUITE	1° Séance de révision (cadres) 2° Exécution terrain : avec troupe plastron libre (éventuellement)

CHAPITRE 5

LE CADRE D'ACTION

5.1 LA MENACE

Le territoire de la CMD LYON présente un certain nombre de sensibilités, aggravées par des vulnérabilités que des adversaires potentiels pourraient exploiter.

Les sensibilités découlent :

- de la concentration des points sensibles dans certaines zones,
- de l'importance du tissu urbain,
- de l'existence de réseaux denses (oléoducs, lignes EDF, télécommunications, voies ferroviaires, autoroutes, lignes aériennes).

Les vulnérabilités tiennent :

- à la perméabilité de la frontière terrestre (en particulier saillant genevois),
- au cosmopolitisme des grandes agglomérations aggravé par l'existence de foyers d'inégalité,
- à l'existence, de part et d'autre de la limite sud de la CMD, et chevauchant les limites administratives, de complexes nucléaires civils et militaires.

Dans ce contexte, les menaces qui pourraient peser sur la CMD se différencient en fonction de deux hypothèses pouvant se succéder, quel que soit l'adversaire.

5.1.1 HYPOTHESE 1 : EN L'ABSENCE DE CONFLIT OUVERT

Actions initiales violentes ou insidieuses ayant pour but de porter atteinte à la volonté de défense de la population, ou attaques visant à nuire à l'efficacité de l'outil de défense :

- tentatives de déstabilisation de l'opinion publique,
- manifestations de masse, attentats, sabotages,
- désinformation,
- terrorisme,
- atteinte à l'intégrité des réseaux (transport, énergie, communication, transmission, information).

Ces actions pourraient se développer de façon sélective et progressive ou se combiner.

5.1.2 HYPOTHESE 2 : DANS UN CONTEXTE D'ENGAGEMENT DES FORCES FRANCAISES

Sur le territoire de la CMD, cette menace pourrait être le fait d'équipes de terroristes de quelques hommes chacune, infiltrées ou prépositionnées, et bénéficiant d'un soutien logistique local.

Dans un cadre multinational, la menace la plus probable pourrait prendre la forme d'actions de rétorsion visant à désolidariser la France de ses alliés.

Cette menace pourrait se traduire par la combinaison :

- d'actes de terrorisme,
- d'actions de masse,
- d'attaques ponctuelles contre des objectifs sensibles,
- d'actions aériennes sélectives sur des objectifs militaires ou les centres urbains (missiles, aéronefs).

De plus, dans le cadre de la montée en puissance des forces, des actions d'entrave à la mobilisation et aux mouvements d'unités pourraient être menées.

Enfin en cas d'agression extérieure, les actions étant liées ou non à la manoeuvre aéro-terrestre, la menace pourrait consister à fixer nos forces, limiter leur liberté d'action et amoindrir leur capacité opérationnelle, et pourrait être accompagnée d'actions à caractère terroriste et de désinformation en vue de faire fléchir la volonté de défense de la population.

Dans tous les cas, l'emploi de l'arme nucléaire est à priori exclu ; par contre l'utilisation de l'arme chimique reste possible.

5.2 LES THEMES D'INSTRUCTION

Les scénarios servant de support aux actions d'instruction mettront en oeuvre la menace ainsi définie, à l'exclusion de toute autre.

Ne faire mention que d'un ennemi générique. Exclure toute référence à une organisation militaire, un pays tiers, une religion, une ethnie, etc.

5.2.1 POINTS IMPORTANTS

- La mobilisation peut être partielle ou totale dès le temps de crise (1ère hypothèse de menace), selon son intensité.
- La DOT est normalement mise en oeuvre dans le cadre de la 2ème hypothèse de menace. Elle pourrait l'être dans la phase ultime de la 1ère hypothèse (aggravée d'une menace aux frontières).
- 70% des forces de manoeuvre sont absentes de la CMD et hypothéquées longue durée.
- Dans tous les cas, le volume maximum ponctuel de l'ennemi est l'équipe 6-10 hommes.

5.2.2 SPECIFICITES RALLYE

- Le cadre général est celui de l'emploi des forces en DEFENSE MILITAIRE TERRESTRE (DMT).
- **Le scénario doit placer la compagnie dans un contexte de DMT évoluant brutalement vers une situation locale de DOT.**

Il doit également offrir la possibilité aux cadres de l'unité élémentaire d'établir les différentes sortes de contact indispensables pour mener à bien leur mission sur le sol national en milieu urbain et périurbain.

CHAPITRE 6

CATALOGUE DES MISSIONS

6.1 MISSION GENERALE DU 299ème R.I.

"Assurer la défense d'ensemble d'une Zone d'Intervention Planifiée (ZIP) en privilégiant l'action dynamique sur l'action statique ainsi que l'emploi décentralisé" par :

- la recherche du renseignement et la localisation de l'ennemi,
- l'intervention au profit d'un "Point Sensible" menacé ou contre un ennemi localisé,
- la surveillance ou le contrôle d'une zone ou d'un axe.

Z.I.P. : Département du RHONE

Département de l'AIN (moins arrondissements de GEX et NANTUA)

Département de la LOIRE (moins arrondissement de MONTBRISON)

Arrondissement de VIENNE (ISERE)

6.2 MISSIONS D'INSTRUCTION

6.2.1 INSTRUCTION NIVEAU REGIMENT

"Assurer la défense d'ensemble de PS dans une zone déterminée par un contrôle de zone en privilégiant la recherche et la destruction d'éléments ennemis en zone suburbaine ou industrielle."

6.2.2 INSTRUCTION DES NIVEAUX SUBORDONNES

Les missions prioritaires en 1994 sont en caractères gras

<u>UNITE ELEMENTAIRE</u>	<u>SECTION/PELTON</u>	<u>GROUPE</u>
Action de sûreté		
Reconnaitre un axe Renseigner Surveiller	Eclairer-reconnaitre un axe Reconnaitre un point Surveiller	Eclairer à pied Reconnaitre un point particulier Tomber en garde Surveiller un point (poste de surveillance)
Action offensive		
Reprendre le contrôle d'un point-clé Reprendre le contrôle d'un ensemble de bâtiments	Prendre le contact Fixer Réduire un élément isolé Participer à une attaque S'emparer de	Détruire ou neutraliser un élément adverse Donner l'assaut
Action défensive		
Défendre un point clé	Défendre un point particulier ou une portion de terrain Interdire	Le point de contrôle Défendre Couvrir Intercepter Le poste de combat du groupe
Action commune		
Contrôler un secteur suburbain ou un secteur de zone semi-industrialisée	Contrôler un point particulier ou une portion de terrain Participer à un contrôle de zone urbaine ou semi-industrialisée Protéger un itinéraire	Le poste de combat Le poste de surveillance

QUI (montage)	ACTIVITE				EFFECTIF PREV.			MOYENS MAJEURS			BUDGET SOLDE					
	QUAND	QUOI			OU	Articulation	Convoqué		Soldé		299° R.I.	99° R.I.	C.M.D.	Journées		Francs
		Type	Durée	Soldé			O	SO	Mdr	O				SO	Mdr	
PROGRAMME HORS RALLYE ET TIR - 1° semestre -																
CDC	05 Févr.	REUNION DES CDTs D'U.E.	Sathonay	CDC Cdt UE	1 6	1 6					2 salles instruction Repas au mess					
		CS1 1 0		Total :	7	0	0	7	0	0				7	0	0
CES Cne Grossein	12-13 Févr.	PC TRANS EM+UE - Instr. en salle - Application terrain	Sathonay Vancia	EM CUE+Adj. CdS appuis	6 12 2 1	6 12 2 1	4 jeep rad 1 cte rad	2 salles instruction Fort de Vancia ou chambres troupe 3 conducteurs 1 off. instructeur (1j)								
		CS1 2 0		Total :	20	1	0	20	1	0				40	2	0
3° Cie Cne Fonne	12-13 Mars	CH. SECTION Cbat - Instr. tactique - Tir ALI	Sathonay Vancia	EM CUE+Adj. CdS cbat	7 12 14 2	7 12 14 2	3 jeep rad 1 cte trpe 3 cam trpe	Vancia : fort + stand Cellule IST + armes tir 3 instructeurs 7 conducteurs	Fort de Feyzin					33	2	0
		CS2 1 0		Total :	33	2	0	33	2	0				0	0	0
		TOUS CADRES ap.midi + nuit : - Tir ALI + ateliers - Exercice terrain libre	Vancia et Feyzin	Total :	0	0	0	0	0	0				0	0	0
BOI	selon progr 99° RI	SER Instr. avec SER 99° RI	Camp 99° RI	SER	1 4	1 3		Transport Particip. à activité 99°								
		CS2 3 0		Total :	1	4	0	1	3	0				3	9	0
CDC	11-15 Avril	PC DIV 99° RI Participation : 2 off. du 299	à définir	EM	2	2		Transport éventuel Particip. à activité 99°RI						10	0	0
		CS2 5 0		Total :	2	0	0	2	0	0						
Cne Pousse	07-08 Mai	RAID ARDECHE Entraînement physique et cohésion	Ardèche					Car + conducteur								
		Fac. 2 N		Total :	0	0	0	0	0	0				0	0	0
BOI	période 11-25 Mai (SML 99° RI est à Canjuers)	SML (ELO + EPT + ch. de pièce) Particip. à EAF SML 99° RI	Camp 99° RI	SML	2 8	2 3		Transport Particip. à activité 99°						6	9	0
		CS2 3 0		Total :	2	8	0	2	3	0						
OSA Cne Pousse	Fin Mai début Juin	JOURNEES PORTES OUVERTES 99° RI	Sathonay				1 jeep 106 1 AML 1 mort. 120	Stand 2 tentes						0	0	0
		Fac. 2 N		Total :	0	0	0	0	0	0						
2° Cie	04 Juin. (!!! JPO 99°)	PREPA CV 2° Cie Cdt/sout/CdS : reco terrain Ch. gpe : instruction	Terrain CS2 Vancia	Cdt-soutien CdS Ch. gpe	8 2 8 2 22	8 2 7 2 18	8 jeep rad 1 cte trpe 2 cam trpe	9 conducteurs						15	22	0
		CS2 1 0		Total :	16	26	0	15	22	0						
Escadron	2° quinz. Juin	SOIREE DE DETENTE	à définir											0	0	0
		Fac. 0,5 N		Total :	0	0	0	0	0	0						
Escadron	02-03 Juillet	ESCADRON Exercice terrain libre	à définir	EM ESC	2 1 2 12 10	2 1 2 8 6	1 lot 7 3 AML 4 jeep 1 cte trpe	Habillement 3 conducteurs	Chamberville					8	18	12
		CS2 2 0		Total :	4	13	10	4	9	6						
CDC	09 Juillet.	REUNION DES CDTs D'U.E.	Sathonay	CDC Cdt UE	1 6	1 6		2 salles instruction Repas au mess						7	0	0
		CS1 1 0		Total :	7	0	0	7	0	0						
CDC	13 Juillet.	FETE NATIONALE	Lyon	Stand Défilé	1 14 16	16	9 jeep 1 AML	Habillement effets neufs Repas au mess						0	16	0
		CS2 1 0		Total :	15	16	0	0	16	0						

QUI (montage)	ACTIVITE				OU	EFFECTIF PREV.						MOYENS MAJEURS			BUDGET SOLDE									
	QUAND	QUOI				Articulation	Convoqué			Soldé			299° R.I.	99° R.I.	C.M.D.	Journées		Francs						
		Type	Durée	Soldé			O	SO	Mdr	O	SO	Mdr				O	SO		Mdr					
2° Cie Cne Fonne	08-10 Sept.	CV 2° Cie (niv. ch. gpe) ELEMENTS PERMANENTS			à définir	Cdt-soutien	12	14	15	12	10	7	1 sanitaire	Habillement	Fort de feyzin ?	42	45	21	43 470					
		Ch section	2	1			2	1		1 lot 7	4 gpe combat instruits	La Valbonne?												
		CS2	3	0		Ch groupe	4			4			4 jeep rad	2 SM8 p/groupes 99°	Soutien cérémonie									
		JOUEURS TUILES - Tir				Total :	14	19	15	14	15	7	1 ctte rad	2 conducteurs SM8	- clairon									
		- Instr. techn. et tactique				Ch section	7			6			2 ctte trpe	5 conducteurs p/299	- conseiller									
		- Exercice terrain libre				Ch groupe	18			12			3 cam trpe	Cellule IST + armes tir										
		CS2	2	0		Total :	7	19	0	6	13	0	Vancia : fort + stand		12	26	0	15 700						
CDC BOI	17 Sept.	REUNION DES CDTs D'U.E. + reco terrain CV 1995			Sathonay	CDC	1			1			2 salles instruction	instruction ALAT										
		Cdt UE	6			6			Repas au mess	reco : 2h potentiel														
		CS1	1	0		Total :	7	0	0	7	0	0			7	0	0	3 850						
BOI	04-06 Oct.	EAF AML90-106SR organisée par CMD			Canjuers	EM	1			1			Habillement	Transport										
		ESC	2			8			11															
		CS3	3	0		SAC	0			4			6											
		Total :	3			12			17			3			8			8			9	24	24	18 630
ACTIVITES A LA CARTE	Selon activité 99° RI	Participation aux activités 99° RI Sur demande individuelle			Selon activité 99° RI	Budget global :						Transport éventuel Particip. à activité 99°RI			0		0		0		0			

BUDGET HORS RALLYE-TIR : 199 173 57 182 540

EQUIPES RALLYE ET EQUIPES TIR

					Durée	Soldé	Effectif														
EQ. RALLYE Cdt Méjean	11 Déc.	13h30	Inscriptions, visite médicale, instr. en salle		99° RI	0,5	0,5	8	8	0					4,0	4,0	0,0				
	12 Janv.	20h00	Instruction en salle		99° RI	0,5		8	8	0					0,0	0,0	0,0				
	22 Janv.	13h30	Habillement, séance terrain		99° RI	1,0	1,0	8	8	0					8,0	8,0	0,0				
	09 Févr.	20h00	Instruction en salle		99° RI	0,5		8	8	0					0,0	0,0	0,0				
	19 Févr.	13h30	Séance terrain		Vancia	1,0	1,0	8	8	0					8,0	8,0	0,0				
	09 Mars.	20h00	Instruction en salle		99° RI	0,5		8	8	0					0,0	0,0	0,0				
	19 Mars.	13h30	Séance terrain et tirs		La Valbonne	1,0	1,0	8	8	0					8,0	8,0	0,0				
	06 Avr.	20h00	Instruction en salle		99° RI	0,5		8	8	0					0,0	0,0	0,0				
	09-10 Avril	FINALE CMD LYON		La Valbonne	2,0	<-- Solde hors budget 299° RI									0,0	0,0	0,0				
27-28-29 Mai	FINALE NATIONALE		ESAM Bourges	3,0	<-- Solde hors budget 299° RI										28,0	28,0	0,0	25 200			
EQ. TIR Cne Notter	23 Oct.	matin visite médicale, ap-midi entrainement		22° RI (Blandan)	1,0		8	8	0					0,0	0,0	0,0					
	27 Nov.	Entrainement		99° RI	0,5	0,5	8	8	0						4,0	4,0	0,0				
	18 Déc.	14h00	Entrainement PA		99° RI	0,5	0,5	8	8	0					4,0	4,0	0,0				
	15 Janv.	14h00	Entrainement FAMAS		Vancia	0,5	0,5	8	8	0					4,0	4,0	0,0				
	29 Janv.	14h00	Entrainement PA		99° RI	0,5	0,5	8	8	0					4,0	4,0	0,0				
	12 Févr.	14h00	Entrainement FAMAS		Vancia	0,5	0,5	8	8	0					4,0	4,0	0,0				
	19 Mars.	à définir	Entrainement		à définir	0,5	0,5	8	8	0					4,0	4,0	0,0				
	09 Avr.	à définir	Entrainement		à définir	0,5	0,5	8	8	0					4,0	4,0	0,0				
	16 Avril.	FINALE CMD LYON		La Valbonne	1,0	<-- Solde hors budget 299° RI									0,0	0,0	0,0				
	13-15 Mai	FINALE NATIONALE		CEITO Larzac	3,0	<-- Solde hors budget 299° RI										28,0	28,0	0,0	25 200		
													Budget global :		28,0		28,0		0,0		25 200
													BUDGET RALLYE + TIR : 56,0 56,0 0,0					50 400			

SEJOURS EN CAMP DU 99° RI	Dates	Lieu	Activité
	19 Janv -> 31 Janv	Valdahon	CEA
	18 Mars -> 04 Avril	Canjuers	SML
	30 Mars -> 11 Avril	La Courtine	2° et 3° Cie
	11 Mai -> 25 Mai	La Courtine	CEA et 1° Cie
	16 Mai -> 20 Mai		Exercice PC 3° Corps d'Armée
	04 Juill -> 07 Juill	Pont St Vincent	SER plastron CEC

Total journées soldées : 255 229 57
Taux solde par journée : 550 350 220

MONTANT SOLDE DES JOURNEES : 232 940

CRA + indemn. forfaitaires : 97 200

BUDGET SOLDE TOTAL : 330 140